

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AUSSAC-VADALLE**

délibération :
N° 2014_32_4

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 9

Votants : 9

Objet : Renouvellement de la convention "prestation santé et prévention des risques professionnels au Centre de Gestion"

M. le Maire fait part à l'assemblée de l'arrivée à terme de la convention qui avait été signée avec le Centre de Gestion de la F.P.T de la Charente pour pouvoir bénéficier de sa prestation "santé et prévention des risques professionnels" et qu'il convient, pour continuer à utiliser ce dispositif, de délibérer à nouveau sur le principe du recours à ce service.

M. le Maire expose le contenu de deux documents joints à la présente délibération :

- La charte qui définit les missions et les modalités d'exercice de ce service;
- La convention intitulée "Convention relative à la santé et à la prévention des risques professionnels".

Il demande à l'organe délibérant l'autorisation de signer la convention.

Le Conseil après en avoir délibéré à l'unanimité :

- de bénéficier de la prestation "santé et prévention des risques professionnels" du Centre de Gestion de la FPT de la Charente;
- d'autoriser M. le Maire à signer avec le Centre de Gestion de la FPT de la Charente la convention dont le contenu a été exposé et tout acte en découlant;
- d'inscrire au budget et de mettre en recouvrement les sommes dues au Centre de Gestion de la FPT de la Charente en application de ladite convention.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette libération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication "ou affichage" ou sa transmission au représentant de l'Etat.

Emis et rendu exécutoire à la date du 27/08/2014 et transmis en sous-préfecture le 28/08/2014

Fait et délibéré les mêmes ans, mois et jour que ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,

Le Maire,
Gérard LIOT

